

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat.e.s de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir validé un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...).
- Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation sur 2 ans en alternance.
- La formation est organisée en 7 Unités Capitalisables (UC) : 5 UC nationales et 2 UC d'adaptation régionale (UCARE).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de téléformation Moodle.
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance).
- Intervention de nombreux professionnels.
- Obtention de la « capacité professionnelle agricole ».
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Compétences communes : Piloter une exploitation agricole.
 - Définition de la stratégie dans une logique agro-écologique, choix de deux productions en synergie.
 - Gestion économique, financière et administrative,
 - Commercialisation des produits,
 - Organisation du travail et management.
- Conduire une activité de production et de transformation.
 - Productions au choix : Grande culture, viticulture, maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, élevage,
 - Maîtrise technique de process de production végétale ou animale,
 - Transformation (cf tableau).

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'autorité académique après l'obtention des 7 UC.

Vous devez justifier d'un des niveaux suivants :

- Avoir une année d'expérience professionnelle à temps plein dans le secteur agricole.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- BTS Agricoles, Certificats de Spécialisation.
- Salarié.e hautement qualifié.e en exploitation agricole.
- Création ou reprise d'entreprise agricole dans son territoire ou pour développer un réseau local.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de rémunération et financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	Formateur.trice.s	Organisation	Période de réalisation / Évaluation												
					s	o	n	d	j	f	m	a	m	j			
UC1 Se situer en tant que professionnel.	C11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.	56	E. Mazon	1ère année													
	C12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.	63	D. Levasseur G. Berdal														
UC2 Piloter le système de production.	C21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.	91	Le Jardin des Thorains M. Madelin	2ème année													
	C22 Gérer le travail.	77	D. Levasseur														
UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.	C31 Combiner les différentes activités liées aux productions : Grandes cultures, élevages, viticulture, maraîchage, PAM... (2 productions).	259	E. Mazon / N. Petit D. Levasseur Le Colombier Vert Le Parc Comestible	1ère année et 2ème année													
	C32 Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions (grandes cultures, viticulture, maraîchage.)	126	N. Petit / E. Langlois X. Debreuve Les Jardins du Champ Verdit	1ère année													
UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.	C41 Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.	70	Le Jardin des Thorains	2ème année													
	C42 Suivi administratif et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.	98	M. Madelin G. Berdal D. Levasseur														
UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise.	C51 Commercialiser un produit ou un service.	70	A. Rousselat	2ème année													
	C52 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.																
UC6 UCARE A Transformation.	Transformation des produits issus des grandes cultures. Transformation des fruits, légumes et PAM. Oenologie.	105	Le Jardin des Thorains Le Colombier Vert T.Chevallier D. Bertoux / N. Petit	1ère année													
UC7 UCARE B Diversification.	Prestation de services. Agroéquipements. Entretien des bâtiments. Tourisme. Anglais du vin.	35	J. Garcia / J. Libsig L. Goulley / I. Terrillon N. Petit / D. Silvestre	2ème année													
Total d'heures en centre				1050													
Période en entreprise				2590													
Total des heures				3640													
Mois de réalisation					Mois d'évaluation												



Se référer au
Registre public
d'accessibilité
(accueil du centre
et site internet)



TAUX D'INSERTION

2019 : 100%



TAUX DE RÉUSSITE AUX BLOCS DE COMPÉTENCES

2019 : 82%



TAUX DE SATISFACTION

4,2/5

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA d'Auxerre La Brosse
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa.labrosse.auxerre



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik



DOC_FORM_001_V1